



Le Ministre

A

Madame la Directrice Générale de Winning
Consortium Simandou SAU

Monsieur le Directeur Générale de Simfer SA

-Conakry-

Objet : Arrêt immédiat des activités de vos sociétés dans le cadre du projet Simandou

Madame, Monsieur,

L'État Guinéen constate avec regret le manque de volonté manifeste de la part de vos deux sociétés à privilégier un partenariat gagnant-gagnant nécessaire au co-développement du projet Simandou, tel que consacré dans l'Accord Cadre signé le 25 mars 2022.

L'inertie que vous entretenez autour de la formulation des modalités de la participation de l'État dans le capital social de la coentreprise compromet dangereusement la mise en œuvre effective du projet dans l'intérêt supérieur des parties prenantes. Aussi, malgré les larges concessions que l'État Guinéen a bien voulu faire, force est de constater que le blocage continue d'être entretenu par vos sociétés respectives au détriment de l'intérêt du projet.

En conséquence, et tenant compte du fait que le délai supplémentaire de 14 jours octroyé n'a pas été mis à profit par vos sociétés pour créer la coentreprise, je vous ordonne **l'arrêt immédiat de toutes les activités relatives au projet Simandou** sur toute l'étendue du territoire national à compter de ce lundi 04 juillet 2022 à 08h00. Les autorités administratives pertinentes ont été instruites pour l'application stricte de la présente décision.

Cependant, le Comité Stratégique du projet Simandou reste disposé à vous recevoir pour la signature des Statuts de la coentreprise.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur les Directeurs Généraux, mes sincères salutations.



03 juillet 2022
Moussa MAGASSOUBA

Moussa MAGASSOUBA

CC :

- Président du Comité Stratégique de Simandou
- Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense Nationale
- Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile